

Nombre de membres composant
le Conseil Municipal 45
Membres en exercice 45
Présents ou représenté.e.s
à la séance 43
Absents. es 2

Délibération n°2022-06-14b-MDC

Subventions d'aide à projet aux associations locales
Appel à Projets Eté 2022

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, **vingt-trois juin**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **dix-sept juin**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON-ZONON, M. LACHELACHE (à partir du point 5), M. MORA (à partir du point 14a), Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI (à partir du point 5), M. LEBLANC, M. MULLER, Mme SAINT-GAL, M. NOMBO-POATY, M. MATHIEU, M. BEDOURET (à partir du point 6), Mme CAZALS, M. TARGUI

EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MALLERIN
M.MORA	a donné mandat à	M. NOMBO POATY jusqu'au point 13
M. GUENICHE	a donné mandat à	Mme LELU
Mme MAFFRE-BOUCLET	a donné mandat à	M. SEYE
Mme VIENNEY	a donné mandat à	M. MULLER
Mme GARNIER	a donné mandat à	Mme NAIT-BAHLOUL
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. CLERGET
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. BATTAL	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme JANIAUX	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. RISPAL	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
Mme MARTINEZ	a donné mandat à	M. ORJEBIN
Mme CHAMBRE-MARTIN	a donné mandat à	M. MATHIEU
M. BERTRAND	a donné mandat à	M. TARGUI
Mme BAYOL	a donné mandat à	Mme CAZALS

ABSENT.E.S

M. LACHELACHE (jusqu'au point 4), Mme LARABI (jusqu'au point 4), Mme INDJA, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET (jusqu'au point 5)

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. DAMIANI ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

LE CONSEIL,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU le Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le décret n°2008-580 du 18 juin 2008,

VU le budget de la Commune,

CONSIDERANT qu'il est proposé d'attribuer une subvention « Aide à projets » aux associations ayant déposé un projet dans le cadre de l'Appel à Projets associatifs pour l'organisation de diverses animations au cours de l'été 2022,

SUR avis de la Commission d'aide à projet,

A L'UNANIMITE

M. Targui ne prend pas part au vote

DECIDE

Article 1 : le versement des subventions « Aides à projet » pour les associations suivantes :

« **OHEHO - Collectif des artistes de Fontenay-sous-Bois** », pour le projet : Atelier de peinture vitrail

Montant **2 000 €**

« **MOON SQUAD** », pour le projet : Ateliers radio pour les enfants ou adolescent.e.s

Montant **500 €**

« **MOON SQUAD** », pour le projet : Atelier freestyle rap pour rappeur.euse.s de tous les âges

Montant **350 €**

« **MOON SQUAD** », pour le projet : Concert avec DJ sets en présence d'un animateur et d'un DJ

Montant **500 €**

« **FONTENAY VELO** », pour le projet : Ateliers ludiques autour du vélo

Montant **2 000 €**

« **HARMONIA GROUND** », pour le projet : Ateliers d'échange de connaissances artisanales et artistiques

Montant **1 000 €**

« **PIXIFLORE** », pour le projet : Découverte du patrimoine végétal de Fontenay-sous-Bois

Montant **500 €**

« LE TRANSAT », pour le projet : Ateliers d'expression plastique circulaires et solidaires	
Montant	1 500 €
« DANSE ET POÉSIE », pour le projet : Ateliers d'écriture créative	
Montant	400 €
« PASSEUR DE SONS », pour les projets : Atelier de Création radiophonique	
Montant	2 000 €
« VERSTRAETE CREATION – ECOLE DE CIRQUE », pour les projets : Ateliers de découverte des Arts du Cirque	
Montant	6 500 €
« LES ETRES HUMAINS PROFESSIONNELS », pour le projet : Habiter - Habité-e-s / Les Cabanes	
Montant	2 000 €
« PRE O COUPE », pour le projet : Stage d'initiation acrobatique	
Montant	2 000 €
« LA COMPAGNIE ARC-EN-CIEL », pour le projet : Contes en plein air	
Montant	1 000 €
« ABEILLE MACHINE », pour le projet : Ateliers de découverte de la nature	
Montant	1 000 €
« ASSOCIATION RÉGIONALE SPORTS ET VIE SOCIALE », pour le projet : Animations sportives, scientifiques et culturelles	
Montant	2 000 €
« DU CÔTÉ DES ALOUETTES », pour le projet : Atelier artistique ambulant	
Montant	350 €
« SOLIDARITE NOUVELLE POUR LA LOGEMENT VAL DE MARNE », pour le projet : Atelier d'apprentissage ludique de la gravure	
Montant	2000 €
« KAY LEK », pour le projet : Ateliers culinaires	
Montant	1000 €
« AMICALE CNL – LE CHARDOT », pour le projet : Embellissement du jardin partagé « Le Chardot »	
Montant	1000 €
« SPIRIT », pour le projet : Ateliers éducatifs et sportifs	
Montant	2000 €
« M.A.T. », pour le projet : Tournoi de volleyball	
Montant	1000 €
« ASSOCIATION SOCIO EDUCATIVE DES LARRIS - ASEL », pour le projet : Activités sportives sur le quartier des Larris	
Montant	2000 €
« ACTION JEUNESSE POUR TOUS - AJT », pour le projet : Tournoi de football interquartiers	
Montant	1000 €
« ASSOCIATION POUR TOUS - APT », pour le projet : Tournoi de football « CAN 2022 »	
Montant	2000 €

Article 2 : d'inscrire les crédits au budget primitif 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire



Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne

le 04 JUL. 2022

Publication

le 04 JUL. 2022

Notification

le

Certifié exécutoire

Le Maire,

